

# Mouthiers sur Boëme Vivre à

## SOMMAIRE

Conseils Municipaux du 5 septembre.....	p 2
Exonération à l'eau.....	p 3
Le retour des sacs jaunes.....	p 3
Moins d'État, plus d'impôts locaux.....	p 3
Les paysans.....	p 4
Carnaval.....	p 5
CNRACL.....	p 5
Cinéma.....	p 5
Soirée houcroute.....	p 6
Théâtre.....	p 6
Attelages de la croix ronde.....	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Etat Civil.....	p8
Agenda octobre-novembre.....	p 8

Bulletin  
d'Information Locale  
édité sous la responsabilité  
du Conseil Municipal  
de Mouthiers sur Boëme

N° 281

OCTOBRE

2008



La rentrée c'est classe..! Photo Alain PORTE

## AGIR, RÉAGIR

Nous avons relaté dans le bulletin de mai, la nouvelle organisation du CREDIT AGRICOLE au détriment du service client.

Nous avons continué notre action durant l'été en collaboration avec nos collègues, élus d'autres collectivités, confrontés au même problème.

Nous avons été reçu à la direction générale à SOYAUX en août, délégation limitée à quatre personnes à la demande de la banque ; Monsieur le Directeur adjoint et Monsieur le Directeur commercial ont tenté de développer des arguments qui ne nous ont pas convaincus.

Nous ne pensons pas qu'une réduction de présence au guichet puisse entraîner un développement commercial.

Nous sommes également très inquiets quant à la présence postale sur nos territoires.

Le bureau de MOUTHIER était, il n'y a pas si longtemps, un bureau de plein exercice avec un directeur local. Nous sommes devenus bureau de proximité rattaché au bureau de ROULLET ST ESTEPHE avec une direction pour les deux bureaux.

Nous avons durement négocié les horaires d'ouverture pour maintenir un service public nécessaire sur notre commune.

Nous venons d'apprendre que le bureau de ROULLET ST ESTEPHE devient lui-même bureau de proximité rattaché au bureau de LA COURONNE.

La nouvelle direction est maintenant responsable de SEPT bureaux de poste de plein exercice auxquels sont rattachés une multitude d'agences postales.

Nous avons reçu la directrice de ces bureaux multiples qui est chargée de mettre en place une nouvelle organisation pour le 1er janvier 2009.

Les premiers mots de son discours « manque de fréquentation le vendredi après midi » nous font craindre une nouvelle proposition de réduction des créneaux d'ouverture.

La transformation de la poste en société anonyme laisse présager une nouvelle privatisation d'un service public au détriment de tous les habitants.

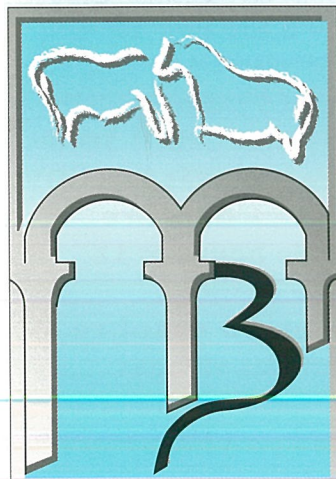
Nous ne pouvons pas rester inactifs face à cette désertification des services sur notre commune.

Nous pensons qu'il est urgent d'agir tous ensemble pour enrayer ce processus.

Une réunion publique est organisée pour débattre des actions à mettre en place le

8 octobre à 20 H 30 salle « GILLES PLOQUIN »  
Nous avons besoin de vous tous pour débattre de ces problèmes cruciaux et vitaux pour un développement harmonieux de nos territoires.

Le maire  
Cécile FORGERON



## Avenant contrat enfance jeunesse

Le Conseil Municipal accepte le projet d'avenant n°1 au contrat enfance jeunesse portant sur la qualité et le développement de l'accueil des jeunes enfants en crèche familiale à Mouthiers. La capacité d'accueil sera portée à 37 en 2008, 38 en 2009, 40 en 2010, avec une prestation de la CAF qui sera portée à 70 077,04 € en 2008, à 74 525,69 € en 2009 et 80 479,48 € en 2010.

## Salle omnisports mur d'escalade

Le Conseil Municipal accepte le contrat annuel de contrôle et de maintenance proposé par la société Entre-Prises pour le mur d'escalade pour la somme de 1 198,39 € TTC.

## Buts de foot

Le Conseil Municipal retient l'offre de SCORE pour l'acquisition de deux cages de but A7, pour la somme de 864,59 € TTC.

## Rapport acoustique salle des fêtes

Suite à l'étude acoustique pratiquée sur la salle des fêtes, les travaux préconisés seront réalisés afin de préserver la tranquillité du voisinage (déplacement des bouchés d'aération, limiteur de son entre autres)

## Service « secrétaires de mairie itinérants »

Une convention sera signée avec le centre de gestion de la fonction publique pour assurer les remplacements ponctuels nécessaires au sein du service administratif.

## Rapport d'activité 2007 du Syndicat Départemental Informatique et Technologies de Communication

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2007 du SDITEC

Prochaine réunion publique du Conseil Municipal aura lieu le **VENDREDI 7 NOVEMBRE 20 H 30**

Rapport prix et qualité du Service public d'assainissement collectif Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2007 du service d'assainissement.

## Numérisation du cadastre

Le Conseil Municipal décide de faire procéder à la numérisation du cadastre. Une demande sera faite auprès du centre des impôts pour l'établissement d'une convention entre l'Etat et la Commune.

## Délibération fiscale

Le Conseil Municipal décide d'instaurer un abattement de 10% sur la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation, en faveur des personnes handicapées ou invalides, qui prendra effet en 2009.



Nouvelle cuisine au Foyer (Photos Alain PORTE)

## Remboursement frais élus

Le Conseil Municipal décide de procéder au remboursement de frais d'envoi et de réception de télécopies depuis un bureau de poste hors commune, à Mme Forgeron qui en a fait l'avance, lors de correspondances dans le cadre d'une affaire juridique opposant la commune à un administré.

## Animation repas des aînés

Le Conseil Municipal retient l'offre d'un groupe de danseurs de Mignon pour la somme de 215 €.

## Droit de Préemption

Le dossier concernant la vente d'un bien sur la commune au lieu-dit « la combe de chez garnaud » sera revu lors de la prochaine réunion du conseil, faute d'informations suffisantes.

## Délégué Syndicat Intercommunal de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Franck TROUSSICOT, délégué titulaire au sein du syndicat.

## Extension réseau électricité « la combe au roi »

Le Conseil Municipal décide de faire procéder à l'alimentation électrique d'une parcelle au lieu-dit « la combe au roi » sous la forme de PVR, pour la somme de 1 567,50 € qui sera répercutée sur les propriétaires concernés par le périmètre de 80 m.

## Voirie

Le dossier d'acquisition par la commune de la voirie reliant la RD 12 au village de l'école et la vente du chemin rural reliant le village de l'école à la RD 107 sera inscrit dans la prochaine enquête publique de voirie.

## Chemin piéton-parcours de santé

Suite au bornage effectué par géomètre, il ressort que la superficie à acquérir s'élève à 2 985 m<sup>2</sup>. Une offre de prix sera soumise aux propriétaires.

## Décret EDVIGE

Le Conseil Municipal décide de s'associer à la motion déposée auprès du Conseil d'Etat afin de demander l'annulation du décret EDVIGE portant création d'un traitement automatisé et de fichiers de données à caractère personnel.

## Crédit Agricole et la Poste

Une réunion d'information sera organisée par les élus à l'encontre de tous les habitants de la commune pour déterminer la suite à donner à l'action engagée contre les fermetures envisagées.

**SACS JAUNES à sortir MERCREDI SOIR Pour être collectés le JEUDI 9 et 23 octobre dans le bourg et La Rochandry, 16 et 30 octobre dans les villages**

Le Conseil Municipal avait délibéré le 1er février 2008 afin d'exonérer de redevance d'assainissement les foyers raccordés au réseau public d'assainissement collectif, sur la consommation d'eau potable, lors du premier remplissage de piscine. La préfecture de la Charente, en vertu du respect de l'article R.2224-19-2 (4ème alinéa), a jugé cette délibération illégale et demandé son retrait.

Selon cet article, " les volumes d'eau utilisés pour l'irrigation et l'arrosage

des jardins, ou pour tout autre usage ne générant pas une eau usée pouvant être rejetée dans le système d'assainissement, dès lors qu'ils proviennent de branchements spécifiques, n'entrent pas en compte dans le calcul de la redevance d'assainissement".

Ainsi donc tout remplissage de piscine au moyen du réseau intérieur principal d'une habitation ne peut faire l'objet d'une exonération.

Le Conseil Municipal a donc retiré sa délibération du 1er février 2008.



# MOINS D'ÉTAT, PLUS D'IMPOTS LOCAUX

Le projet de loi de finances pour 2009, présenté en conseil des ministres, le 26 septembre, ne contient pas de bonnes nouvelles pour les collectivités. Le gouvernement a confirmé les mesures de rigueur budgétaire. Les concours financiers de l'Etat aux collectivités progresseront à "zéro volume" en 2009. Et ce, pour les trois ans à venir. De petites manoeuvres en grosses manipulations, le résultat c'est beaucoup moins que l'inflation et encore plus loin de l'inflation réelle des collectivités, calculée par le "panier du maire" : 3,6% en 2007. Cet indice mis en place par l'Association des Maires de France et Dexia-Crédit Local

prend en compte les dépenses réelles des collectivités. Cette situation est d'autant plus inacceptable que les collectivités reçoivent ces dotations pour exercer des compétences générales qui font partie du socle républicain. Le déséquilibre entre ces dépenses obligatoires et les recettes transférées vont conduire à augmenter la fiscalité locale. Or celle-ci est très injuste puisqu'elle repose sur la valeur locative des immeubles dont la réforme attendue est annoncée depuis... 1971!

La totalité des associations nationales d'élus, regroupant l'ensemble des formations politiques françaises ont unanimement condamné ces choix nationaux.

Certains ont tenu le coup ; d'autres sont au bout du rouleau. Mais bientôt ils pousseront un tri de soulagement car les sacs reviennent, toujours aussi jaunes.

La fantaisie de l'année sera son collier bleu, bien utile pour fermer le sac avant de le confier aux mains des visiteurs bimensuels de la collecte sélective.

De nouveaux habitants s'interrogent sur ce qu'il faut mettre et ne pas mettre dans le sac jaune ! La réponse est simple : elle est imprimée sur le sac. La plupart des emballages en plastique rigide, les bouteilles d'eau, les bouteilles d'huiles, les boîtes cartons les briques alimentaires et... les boîtes de conserves. En fer ou en alu elles font partie désormais des valeurs sûres, celles qui font flamber la cote sur les marchés de matières premières... ou secondaires.

En 2007, environ 6 000 tonnes d'emballages ont été collectées, soit 25 kg par charentais. 10 000 tonnes de papiers ont aussi été ainsi collectées. Car dans les sacs jaunes récupèrent aussi tout le papier imprimé, journaux magazines et la publicité.

Si vous souhaitez ne plus être envahi de publicité vous pouvez demander un STOP PUB en mairie.

La distribution annuelle des sacs jaunes sur la commune sera assurée par les agents de CALITOM dans la seconde quinzaine de ce mois.

L'équipe laissera devant chaque maison habitée, accroché au portail, posé sur la boîte aux lettres ou le muret, un pochon contenant 3 rouleaux de sacs jaunes (dotation correspondant à une consommation d'environ 1 sac par semaine).

De quoi tenir jusqu'à l'automne 2009...

...en attendant que que jeunesse se passe !

Ils sont nos voisins, nos amis, nos parents; Ils ont façonné nos paysages, nourri nos familles, fourni le bois, la laine ... Ils sont souvent venus d'ailleurs Ils étaient « LES PAYSANS » Ils sont devenus les « EXPLOITANTS AGRICOLES » Ils sont nos racines.

Le groupe PATRIMOINE a voulu rendre hommage à ces agriculteurs de l'après-guerre qui ont vécu, accompagné et souvent subi une véritable révolution agraire, sociale et économique.

Sur notre commune, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 111 en 1952 à 88 en 1965 et 26 en 2006, alors que les surfaces moyennes exploitées, ont évolué en sens inverse de 15 ha à 90 ha.

Dans le même temps, les méthodes culturales et les activités agricoles ont été bouleversées. Ces changements, parfois brutaux ne peuvent passer dans l'oubli; c'est pourquoi nous avons décidé de donner la parole à ceux qui peuvent encore témoigner. Nous avons commencé par le secteur nord (le Roc, la Foy, la Rivière, le Rosier, le Taillandier, la Bussière, les Naulets).

Tous n'ont pas pu témoigner, mais les souvenirs des uns sont souvent ceux des autres, et aussi un peu ... les nôtres.

**Ginette HOUÏS**

est née PICARD en 1928 à « la Rivière » où elle vit et travaille toujours. « après 14 ans de vie de soldat, mon arrière-grand-père a acheté la « benace » en 1866 » ; la propriété comprenait une demeure de 22 pièces joutée à 4-5 ha de vigne dont il récoltait 120 barriques de vin. Le vignoble a été détruit par le phylloxéra en 1896. « A mon mariage en 1946, de ce vin a été servi ! Il déculottait ! »

Pour Ginette, pourtant très bonne élève à l'école, il n'était pas question de poursuite d'études (peut-être un peu de regrets) : elle commence à travailler à l'âge de 14 ans, chez ses parents. La journée commence à 5 h 30 et se finit tard le soir après la préparation des produits de la ferme pour nourrir la famille, auprès de la cheminée. Le grand-père y faisait cuire le pain de maïs dans une cocotte en le chauffant dessus et dessous. « pendant la guerre, je me souviens avoir continué à travailler pendant que les anglais mitraillaient les trains ! ».

Sa grand-mère élevait des moutons et quelques vaches. Les labours se

faisaient avec chevaux et boeufs. L'hiver, ils faisaient du bois et fournaissaient 2 000 fagots au boulanger.

Après le mariage de Ginette, la propriété passe à 17 ha; le cheptel (cochons, moutons, vaches) augmente ; en 1956, achat du 1er tracteur, un Massey Ferguson, le petit gris, mais aussi une moissonneuse batteuse qu'elle « pilote » elle-même (à 80 ans, elle conduit toujours le tracteur).

Dans les années 70, le remembrement a apporté de grandes pièces et permis d'enlever des « chiron » de pierres.

« en 89, nous avons vendu les vaches grâce à la prime; j'en ai gardé une, mais elle s'ennuyait ! Quand le marchand est venu la chercher, en montant dans



le camion, elle m'a regardée en pleurant, j'en suis encore toute retournée, c'est ce qui me manque le plus »

Ginette est aujourd'hui à la retraite, sa « benace » de 95 ha est en fermage, mais elle travaille toujours, s'occupe de ses volailles et fait toujours du bois qu'elle transporte avec son tracteur.

Ces souvenirs sont partagés par ses voisins ; il y avait beaucoup d'entraide, des veillées, et souvent des liens de parenté.

**Yves BONJEAN**

En 1848, l'arrière-arrière-grand-père de Yves, Jean travaillait sur la voie ferrée à la taille de la butte de chez Lhéraud. Il est devenu agriculteur en épousant une fille SIMARD et en achetant la propriété du « Roc », avec la maison.

Puis ce fut Pierre, puis Alfred, puis Raymond et en 1963, Yves, à la retraite depuis 2202.

Eux aussi ont eu des vaches, jusqu'à 30 laitières.

Eux aussi ont eu de la vigne.

Eux aussi ont agrandi leur exploitation.

Eux aussi ont eu un massey-ferguson (en 59).

Ils ont aussi fait du tabac et ils ont fait faire le moissonnage-battage par l'entreprise de Gérard Brégeas.

Mais en outre, ils ont contribué à l'empierrement de nos chemins et routes : Alfred et son fils

Raymond triaient des pierres à la carrière « du roc », pour, par exemple, la route de Blanzac; dans les années 30, ils transportaient les chargements dans un tombereau tiré par un attelage de 5 chevaux en ligne. Dans les années 48/50, un monsieur Dos Sentos a exploité la carrière. Les pierres restantes ont permis, pendant le mandat de Gilles

Ploquin, de rempierrer les chemins communaux autour du « roc ».

La petite maisonnette près de la carrière servait d'abri pendant les tirs de mine.

Et que dire encore de cet évadé du train, pendant la guerre, réfugié et caché par les BONJEAN au nez et à la barbe des occupants !

Ces histoires sont aussi les nôtres, celles des TROUBAT, BOURDEAU, GAUTHIER, NICOLEAU, BOURREAU ; ils ont vécu, travaillé, aimé, dans ce secteur nord de Mouthiers.

Nous les remercions au nom de tous les monastériens.

Boëme Patrimoine

**VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS AMUSER, DE BRICOLER, D'IMAGINER LA FÊTE, ALORS REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DE PRÉPARATION DU CARNAVAL QUI AURA LIEU DANS LA SECONDE QUINZAINE DE MARS**  
Prenez contact avec la M.J.C. au 05 45 67 84 78



Les vêtements et chaussures oubliés ou perdus par les élèves de l'école élémentaire, au cours de l'année scolaire passée, ont été déposés en mairie.

Ils sont à la disposition des parents jusqu'au 30 novembre 2008.

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

En octobre et novembre « lire en fête » exposition - concours avec la participation des écoles autour du thème « Carnets de voyage »

Venez nombreux.



**Alain PORTE**

EXPOSE SES PHOTOGRAPHIES " 20 ANS PLUS TÔT " MJC du 12 au 26 octobre

**RETRAITES DE LA CNRACL**  
La Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2008. L'élection de ses membres élus a lieu dans le cadre

d'un vote par correspondance, notamment pour les affiliés en retraite. La Caisse des Dépôts a établi les listes électorales dans le cadre de sa mission d'organisation du scrutin. La liste électorale prenant en comp-

te tous les retraités de la CNRACL résidant sur la commune et admis à la retraite jusqu'au 13 juin 2008, est affichée en mairie afin que chaque électeur puisse vérifier son inscription ainsi que les modalités du scrutin.

CINÉMA

MARDI 7 octobre  
20 H 30 M.J.C.

LE PREMIER JOUR DU RESTE DE TA VIE  
ou cinq jours décisifs dans la vie d'une famille de cinq personnes, cinq jours plus importants que d'autres où plus rien ne sera jamais pareil le lendemain

La MJC cherche un ou deux bénévoles intéressés pour s'occuper de la diffusion du cinéma à la MJC, une fois par mois. Contact : Alain LARRIVE 05.45.67.84.38

## 8 NOVEMBRE SOIRÉE CHOUCROUTE

**ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE  
JACK ALEXIS  
ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION  
DES ARTISANS ET COMMERCANTS**

**Inscriptions**  
**05 45 67 85 67**  
**05 45 67 92 51**

## ATTELAGES DE LA CROIX RONDE

L'Association « les attelages de la croix ronde » organise le dimanche 26 octobre une randonnée sur les sentiers de Mouthiers.  
Lieu de l'accueil : logis de Bournet  
horaires : départs entre 8 h 30 et 10 h  
Des circuits de 6 à 18 km sont proposés aux randonneurs à cheval, en attelage ou à pied.  
Inscription de 3 € par participant (ravitaillement)  
Repas (sur réservation seulement et avant le 21 octobre) préparé dans le four à pain de la propriété de Bournet  
Tarif : 12 € (5 € de 4 à 10 ans) Renseignements et inscription à Nicolas RAINARD tél. 05.45.70.44.11 ou 06.88.23.54.57

**DIMANCHE  
26  
OCTOBRE**

## THÉÂTRE

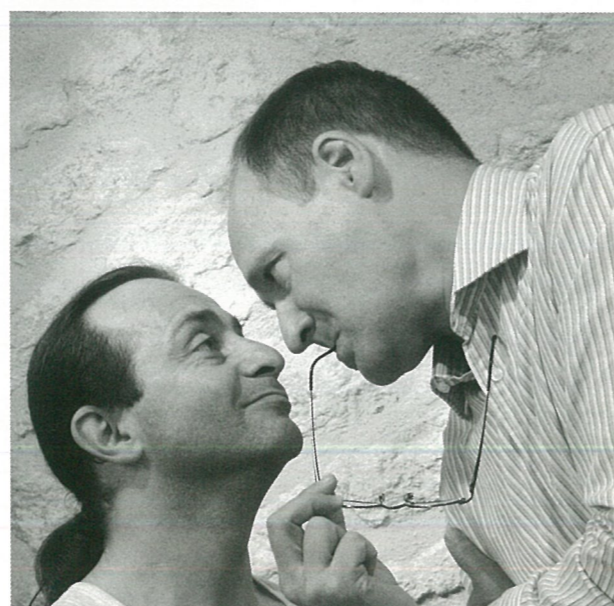
**ARSENIQUE THÉÂTRE**  
à la **M.J.C.**  
*L'opposé du contraire*

Contact  
**Marisol MATHIEU**  
**05.45.65.07.24**  
arsenique.theatre@gmail.com

**3 et 4 octobre**  
**MJC à 20 h 30**  
**5 octobre**  
**MJC à 17 h**

En novembre

“ Inspecteur Toutou ” : à partir de 6 ans - durée 40 mn



## RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Dim. 5 oct.	Nadine et Serge	05 45 67 97 51	Saint Sornin ( repas tiré du sac )	10 h	Place de la mairie	11 h	14
Samedi 11 oct.	Ligue contre le cancer		<b>Magnac sur Touvre</b> (participation 5 intégralement reversé à la ligue)	13h45	Salle des sports	14 h 30	7 ou 10
Dim. 19 oct.	Marie-Claude et Alain	05 45 67 83 24	Nanteuil en Vallée ( repas tiré du coffre )	11 h	Place du champ de foire	13 h	12
Dim. 2 nov.	Marie-Lucie et Gérard	05 45 67 97 35	Saint-Aulais La Chapelle	13 h 15	Eglise de Conzac	14 h	12
Dim. 16 Nov.	Bernard et Maryvonne	05 45 25 08 16	Fouquebrune _ Mouthiers (en ligne)	13 h 30	Parking de la salle des fêtes Fouquebrune	14 h	11



**BALADES FAMILIALES DU MERCREDI**  
environ 2 heures à allure tranquille.

**15 et 29 octobre** Départ à 14 heures place du champ de foire

**www.cc-charente-boeme-charraud.fr**

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Être au courant de la dernière manifestation à venir ?  
Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site Internet intercommunal : [www.cc-charente-boeme-charraud.fr](http://www.cc-charente-boeme-charraud.fr)  
Associations, pour faire figurer vos infos sur le site,  
contactez Christopher au 05.45.21.18.46 et par courriel à : [site-cbc@wanadoo.fr](mailto:site-cbc@wanadoo.fr)

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

12 août : Lola DEJEANS impasse de la fontaine

31 août : Romain CHABOT le grand poineau

10 septembre : Estéban MEUNIER impasse de la combe du lac

### MARIAGES

6 septembre : Thierry CHAUVEAU - Carmen DENEPOUX

### DÉCÈS:

19 août : Gisèle LEDAN Foyer personnes âgées

## SUR VOTRE AGENDA

### OCTOBRE

7 : concours de belote à la salle des fêtes à 13 h 30

11 : assemblée générale de la FNACA + repas à la salle des fêtes

20 : don du sang à Blanzac salle du vieux chais de 17 h à 20 h

### NOVEMBRE

8 : repas choucroute des commerçants salle des fêtes

11 : 90ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à 11 h

11 : loto du foot à la salle des fêtes à 14 h

## PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.  
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

## MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE

LE MEDECIN DE GARDE

LE WEEK-END

il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE et Jean REVEREAULT

Impression : Composables Angoulême RC 86 B 0280

## CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

### RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Chez LIPPI, certains ont raccroché le tablier...



Le Cercle des Aînés au Tyrol, le pays des tabliers de cuir



Changement d'équipe

(Photos Alain PORTE)

### Le prochain bulletin

sortira début novembre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 octobre. Les activités prévues jusqu'au 15 décembre pourront y être annoncées.